

La Lettre de L'ESPER n°7 - Juin 2011



EDITORIAL Par Roland Berthilier, Président

Résistances

Ces dernières semaines, plusieurs mouvements de résistance sont venus nous interpeller.

Resistance des « indignés » espagnols tout d'abord, un mouvement spontané qui s'est développé face à l'insupportable précarité qui se propage, face au chômage désormais horizon indépassable pour de nombreux jeunes. Il est l'expression d'une lassitude générale de ne plus pouvoir espérer, mais il est également un mouvement de défiance, non pas vis-à-vis du vote et de la démocratie représentative, mais par rapport aux grands partis traditionnels. Ceci doit d'ailleurs nous questionner quant à la capacité des « institutions » à représenter les citoyens : cela vaut pour les partis politiques, mais cela ne vaudrat-li pas également pour les institutions de l'Economie sociale ? A nous d'être vigilants sur ce point, sur lequel nous reviendrons.

Résistances qui se poursuivent, au-delà de l'Espagne, dans les pays arabes : alors que des peuples ont triomphalement réussi, il y a quelques mois déjà, à gagner leur liberté, d'autres se battent encore aujourd'hui, dans la poudre et le sang, pour conquérir la leur, simplement au nom de leur dignité.

Résistances plus près de nous, en France, dans les écoles par exemple, où parents d'élèves, enseignants et acteurs éducatifs conduisent une impressionnante mobilisation citoyenne: nuit des écoles, mobilisations quotidiennes dans les classes et les établissements, interpellation des pouvoirs publics... Là encore, une belle leçon de citoyenneté, une action solidaire mise en œuvre collectivement pour la réussite de tous les élèves. Résistances également des fonctionnaires, dont ceux de l'Education, qui se mobilisent pour la défense de leur pouvoir d'achat, de leurs conditions de travail, quand le gouvernement continue à se cacher derrière le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux pour ne pas voir que le système, dans l'Education comme dans d'autres services publics, est à bout de souffle.

Ces actes de résistance sont autant d'occasions d'espoir; mais nous savons que résister ne suffira pas, et qu'il faudra aussi créer, inventer, si l'on veut mettre en place un monde nouveau.

Quelle est donc, dans tout cela, la place de l'Economie sociale?

Au moment où se réunissent, en ce mois de juin, des Etats généraux au Palais Brongniart, la question mérite légitimement d'être posée.

Il semble tout d'abord essentiel pour l'Economie sociale de s'interroger sur ses pratiques, sur ses modes de gouvernance - comme nous avons commencé à le faire au sein de L'ESPER lors de notre dernière AG -, sa capacité à incarner un espace d'émancipation, de citoyenneté et de démocratie réelle dans la sphère économique, au moment où les attentes sur cette question, comme le montre le mouvement espagnol, sont très fortes, et ont été tellement déçues.

Il parait ensuite indispensable que l'Economie sociale réaffirme son identité et sa capacité à porter un projet politique, à un moment où se développent en parallèle différents mouvements qui attirent l'attention et peuvent générer confusions et brouillages quant à ce qu'est réellement l'Economie sociale : au sein du

capitalisme, mouvements qui disent se constituer pour tenter de le « moraliser » ou tout du moins de le réguler, comme l'entrepreneuriat social ; diffusion dans toutes les entreprises des logiques de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises)... Mais aussi, plus cyniques, groupes du CAC 40 qui « surfent » sur la demande de « social » et « d'éthique » pour se valoriser à travers une communication qui n'a guère à voir avec leurs pratiques...

Dans ce contexte, plus que jamais, l'Economie sociale doit rester vigilante à ne pas être assimilée à ces mouvements, qui se distinguent de sa définition et de son identité, qu'il lui faut donc fortement réaffirmer : une économie non capitaliste ou a-capitaliste, constituée de sociétés de personnes et non de capitaux, dans une démarche d'entreprenariat collectif. Et mieux dessiner son projet pour une autre société : comment les solutions portées par l'Economie sociale peuvent-elles y contribuer ?

Car il ne s'agira pas simplement de se contenter de vouloir poser quelques pansements sur une société où explosent les inégalités sociales, où notre avenir collectif est menacé par l'incapacité du système actuel à se réguler. Il y a bien un monde nouveau à inventer. L'ESPER et ses organisations membres, l'Economie sociale dans le monde de l'Education, devront y prendre toute leur part, en faisant entendre leur voix dans le débat public.

ACTUALITÉS DE L'ESPER

Formation:

Première formation à destination des militants des organisations membres de L'ESPER Jeudi 16 juin 2011

De 9h à 16h30

Aux Francas – 10-14 rue Tolain – 75020 PARIS Métro Maraîchers ou Buzenval – ligne 9

« L'Economie sociale :

- définition et spécificités
- panorama et acteurs
- place, rôle et enjeux

Dans l'économie en général et dans le monde de l'éducation en particulier ».

Cette formation sera articulée autour de trois modules :

9h - 11h

- L'Economie sociale aujourd'hui (dans l'économie en général et dans le monde de l'éducation en particulier): histoire, définitions, panorama et acteurs.
 - Par Gérard Boned, responsable pédagogique de la Formation des Militants de la MGEN et Fanélie Carrey-Conte, chargée de mission L'ESPER

11h30 - 13h

- L'Economie sociale en Europe et à l'international
 - Par Thierry Weishaupt, Délégué Général Réseau Education et Solidarité, administrateur CIDES

14h30 - 16h30

- Enjeux et perspectives pour l'Economie sociale et ses différentes familles :
 - Animé autour de Roland Berthilier, Président de L'ESPER
 - Avec Béatrice Delpech, déléquée générale de la CPCA
 - Et Caroline Naett, secrétaire générale de Coop Fr

Formation sans droit d'inscription. Inscription par l'intermédiaire de votre organisation

Retour sur la table-ronde du 20 mai :

Le 20 mai dernier, L'ESPER organisait une table-ronde intitulée : « pour une meilleure prise en compte de l'Economie sociale dans l'éducation et les formations – les organisations de L'ESPER mobilisées ».

Dans la suite d'un premier travail engagé sur cette thématique lors de l'Assemblée générale de création de L'ESPER, en décembre dernier, l'organisation de cette table-ronde constituait une nouvelle étape.

Le point de départ de la réflexion est un constat partagé : si l'Economie sociale a toujours été historiquement engagée pour l'éducation, elle est aujourd'hui globalement peu présente dans le système éducatif, du primaire à l'enseignement supérieur (même si, sur ce dernier niveau, plusieurs formations se sont développées ces dernières années).

En outre, contrairement au MEDEF qui apparaît très organisé pour faire pression sur la communauté éducative, les acteurs de l'économie sociale semblent agir sur la question de la promotion de l'Economie sociale en ordre dispersé, voire ne pas agir du tout.

De par leur nature et leurs champs d'activités, les organisations de L'ESPER ne pouvaient donc que s'emparer de la guestion de l'éducation à l'Economie sociale.

La table-ronde du 20 mai visait ainsi à faire un point sur la situation du débat autour du sujet, et à tracer des perspectives, à formuler des propositions pour le développement de l'éducation à l'Economie

sociale. Il s'agissait pour L'ESPER, à travers l'organisation de cette table-ronde, de se mobiliser pour créer des synergies entre acteurs, et faire demain du concret.

Etaient présent(e)s et sont intervenu(e)s en réponse à l'invitation de L'ESPER :

- Jérôme Faure, ancien délégué interministériel à l'Economie sociale, aujourd'hui chef de la mission Innovation, Expérimentation Sociale et Economie Sociale à la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), qui a introduit la séance en encourageant notre initiative ;
- Danièle Demoustier, maître de conférence à l'IEP de Grenoble, également membre du comité de rédaction de la revue la Recma, qui présidait, dans le cadre du précédent mandat du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale, un groupe de travail sur le thème de notre table-ronde ;
- Jean-Marc Huart, sous-directeur des lycées et de la formation professionnelle tout au long de la vie, à la DGESCO, au Ministère de l'Education Nationale. Ce dernier, également en charge d'une mission de relations avec le monde professionnel, a regretté le fait que jusqu'alors, les organisations de l'Economie sociale ne s'étaient pas manifestées auprès de lui pour prendre contact et réfléchir à des pistes de travail en commun : il a donc invité L'ESPER à se mobiliser en ce sens, et envisagé de possibles partenariats. Il a pour cela identifié plusieurs portes d'entrée possibles, dont l'élaboration des formations et des diplômes, les actions et programmes de découverte des métiers, et les heures d'accompagnement personnalisé au lycée;
- Philippe Watrelot, président du CRAP-Cahiers Pédagogiques et par ailleurs professeur de Sciences Economiques et Sociales ;
- Claire Mollard, coordinatrice du projet citoyenneté économique de la coopérative Coopaname, qui a témoigné des actions de sensibilisation qu'elle mène en direction des jeunes au sein des établissements.

De nombreux thèmes de débat ont été évoqués : de la nécessité de renforcer les pédagogies coopératives à l'école primaire (actions de l'OCCE notamment), à celle d'intervenir, au moyen de supports pédagogiques spécifiques, dans la formation initiale des enseignants, en passant par une meilleure reconnaissance et représentativité des acteurs de l'Economie sociale dans les instances de l'Education (au CSE notamment).

La question des diplômes universitaires a également été abordée, soulignant l'existence de nombreuses initiatives sur les territoires et les universités, mais pas toujours coordonnées ; l'absence d'un véritable diplôme de recherche en Economie sociale ; et mettant en lumière une question importante : faut-il développer des diplômes d'Economie sociale en tant que tels, et/ou compléter, par une sensibilisation à l'ES, des formations plus généralistes, pas forcément « labélisées » ES ?

Enfin, il a été rappelé par Anne-Charlotte Leluc, chargée de mission Economie sociale à la DGCS, l'engagement de la ministre Roselyne Bachelot pour le renouvellement générationnel en cours dans l'ESS : une piste à mettre en lien avec la réflexion de la table-ronde.

Au final, cette matinée de débat a permis de positionner L'ESPER comme une organisation prête à s'investir et à agir, de manière visible, sur la question de l'éducation à l'Economie sociale.

Plusieurs pistes ont été ouvertes : créer davantage des partenariats entre acteurs de l'ES et acteurs du monde de l'Ecole, développer des outils spécifiques, mieux valoriser les nombreuses initiatives qui existent déjà... Du travail en perspective pour L'ESPER, sur lequel nous ne manquerons pas de revenir dans les mois qui viennent.

Un compte-rendu intégral de la table-ronde sera disponible prochainement.

Partenariat:

L'ESPER est partenaire du :

Colloque de l'AECSE, les 28-29 octobre 2011, à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Crise et/en éducation

Épreuves, controverses et enjeux nouveaux

Dans les sociétés occidentales contemporaines, on recourt ordinairement au vocable et à l'idée, supposée entendue, de « crise » pour nommer et représenter un certain nombre de phénomènes vécus comme déstructurants pour les personnes comme pour les institutions. En cela, la « crise » permet régulièrement de repérer et de penser des phénomènes inédits et des situations qui déconcertent l'intelligence et la compréhension collective. Par ailleurs, la « crise » s'avère être également l'un des motifs déterminants très souvent invoqués aujourd'hui pour justifier une action publique présentée comme incontournable, avec ses nouveaux modes de traitement des conflits et des problèmes sous le régime chronique de l'urgence. Un autre usage encore est fait de la « crise » quand elle sert à dénoncer les effets de transformation et de mise en question produits par les expérimentations et les initiatives innovantes, qu'elles soient portées par des politiques publiques ou par des acteurs locaux. Ces recours récurrents et multiples à la notion de la « crise » demandent à être discutés.

Dans cette perspective, les communications proposées à ce colloque s'inscriront dans l'un des quatre axes thématiques suivants : 1 - Interrogations critiques sur la notion et le paradigme de « crise » ; 2 - La crise comme analyseur des évolutions éducatives contemporaines ; 3 - Expérimentations et innovations éducatives en réponse à la crise ; 4 - Crise, action publique, ajustements et arrangements locaux.

Ce colloque est organisé par l'équipe « Crise, École, Terrains sensibles » du Centre de Recherche en Éducation et en Formation (CREF – EA 1589) et l'AECSE (Association des Enseignants et Chercheurs en Sciences de l'Education). Il se tiendra à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense les vendredi 28 et samedi 29 octobre 2011.

Il est destiné aux chercheurs et aux professionnels concernés par les questions vives qui se posent aujourd'hui à l'éducation dans ses différents espaces institutionnels et sociaux.

Plus d'informations et inscriptions sur le site du colloque : www.colloque-crise-aecse-2011.eu/





ACTUALITÉS DES MEMBRES



Focus: séminaire « recruter autrement » 1er juin 2011

Comment valoriser les compétences acquises par l'engagement bénévole au sein de l'entreprise? C'est ce que notre séminaire, organisé avec le soutien de la fondation BNP-Paribas, va tenter de déterminer en présence d'acteurs de la formation, du recrutement et de l'entreprise qui confronteront leurs expériences.

Cette demi-journée de travail sera introduite par la Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à la Vie Associative, Madame Jeannette Bougrab. Puis les débats s'engageront autour d'une table ronde, pour réfléchir à la manière dont les compétences acquises par l'engagement bénévole peuvent être identifiées et prises en compte dans les critères de recrutement. On constate aujourd'hui que les jeunes recrues enrichies par une expérience de bénévolat constituent, en tous points, un atout pour le monde professionnel. L'Afev démontre qu'il existe plusieurs formes d'engagement qui répondent aux évolutions sociétales et qui constituent une réelle ressource. C'est pourquoi, elle souhaite réinterroger, avec les acteurs concernés, les critères de sélection et les invite à s'engager à travers une déclaration des recruteurs.

Informations pratiques: mercredi 1er juin - de 8h30 à 13h - 14, rue Bergère 75009 Paris.

Inscrivez-vous sur: www.recruterautrement.org

Rendez-vous : Université Européenne de l'Engagement

L'Université Européenne de l'Engagement de l'Afev se tiendra les 23, 24 et 25 août 2011 à Lyon, et abordera les nouvelles formes de solidarité qui construisent la société de demain.

Près de 400 participants sont attendus pour échanger sur les problématiques d'engagement de la jeunesse dans la lutte contre les inégalités de manière collective et participative en présence notamment de Jacques Donzelot, sociologue, Peter Gumbel, journaliste anglophone, Paolo Di Giovani, journaliste italien ou encore Luc Cédelle, journaliste éducation au Monde.

L'U2E s'articulera autour :

- 1. De conférences en plénière pour alimenter la réflexion générale
- 2. De parcours spécifiques permettant d'approfondir un thème sur 3 séances de travail
- 3. De temps de rencontre privilégiés pour aller plus loin

Présentation: www.afev.fr/communication/UEE/Afev_presentation_uee2011.pdf http://uee.afev.org



Communiqué du 30 mai 2011 après l'Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale qui vient de se tenir à Roubaix, l'A.L.E.F.P.A (Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie) a réélu Michel Caron comme Président.

Les prix A.L.E.F.P.A récompensant des masters professionnels et de recherche dans les domaines du handicap, et du médico-social, ont été attribués à :

- Axelle Lemahieu, pour ses travaux sur « la vie relationnelle, affective, sexuelle, et déficience

intellectuelle : initiation d'une intervention en Etablissement et service d'aide par le travail, auprès des femmes en situation de handicap mental ».

- Alain Bonami, pour ses travaux sur « l'Inclusion des éducateurs sourds et justice sociale. Une interprétation à l'aide des principes de John Rawls ».

Ces prix ont été dotés chacun de 3000 euros, par les entreprises Transpole, Catteau, et le Crédit du Nord. Ils ont été remis en présence de Monsieur Pascal Joly, Préfet à l'égalité des chances et de la cohésion sociale.

Initiatives Culturelles

L'A.L.E.F.P.A diffuse un CD enregistré par des enfants et des jeunes des instituts thérapeutiques, éducatifs, et pédagogiques de Montigny le Roi (Haute-Marne) et de Luxeuil les Bains (Haute-Saône). Par ailleurs, des jeunes du Réseau Educatif Lillois participeront, avec le danseur STEVEN COHEN, à l'inauguration du festival « Latitudes Contemporaines » à Lille, à la Maison Folie Wazemmes, le 07 Juin 2011.

Diffusion publique d'un rapport sur la scolarisation des enfants handicapés.

Le rapport élaboré à partir d'une enquête réalisée avec les établissements de l'A.L.E.F.P.A, a été transmis au ministre de l'Education nationale. Présenté à la presse, il comporte 13 recommandations dont :

- La formation nécessaire et conjointe des enseignants et des personnels du secteur médicosocial, pour l'accueil et l'accompagnement des enfants handicapés dans leur scolarisation. Il s'agit de former tous les enseignants, et pas seulement un nombre limité» d'enseignants spécialisés.
- Le nécessaire raccourcissement des délais de traitement des dossiers des enfants par les maisons départementales des personnes handicapées.
- La professionnalisation des assistants de vie scolaire
- La mise en œuvre du guide de la coopération entre l'éducation nationale et le secteur médicosocial, mis au point par l'A.L.E.F.P.A.

Lire la suite du communiqué sur www.alefpa.asso.fr



11e congrès dans l'Yonne

Le thème « Le projet associatif de l'Anateep dans un monde de ruptures » a rassemblé les militants de l'association à Auxerre les 21 et 22 mai pour leur XI^e congrès.

Les associations doivent s'adapter aux réformes conjoncturelles à la fois financières (RGPP, LOLF) et territoriales (création de conseillers territoriaux, fin annoncée de la clause de compétence générale, refonte de la carte intercommunale). L'Anateep, association très liée aux collectivités locales organisatrices de transports scolaires doit prendre en compte ce nouvel environnement. Les interventions de Jacques Chauvin, chargé de mission à la Ligue de l'Enseignement et de Jean-Claude Frécon, Président de l'Anateep ont permis de renseigner les participants sur le contexte actuel afin d'alimenter les débats. Le premier a évoqué la problématique de la marchandisation du monde associatif, le second a rappelé les conséquences des réformes financières et territoriales sur les autorités organisatrices de transport scolaire puis a présenté des éléments de réflexion sur le projet associatif de l'Anateep en valorisant ses atouts : sa présence et les actions de ses bénévoles sur le territoire, l'expertise technique de son siège national et de son bureau d'études le BETECS. La parole a été donnée aux militants afin de présenter des pistes de développement expérimentées dans des départements pour redynamiser le réseau. Ces échanges fructueux ont débouché sur une résolution de congrès concernant les effets qu'auront les

projets de schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) sur l'organisation du transport scolaire.

Vous pouvez consulter ce document sur le site www.anateep.fr dans la rubrique actualités (communiqués et résolutions).



La CASDEN vous donne rendez-vous à Marciac pour le moment le plus jazz de l'été.

Le 34° Festival *Jazz In Marciac* se déroule du 29 juillet au 15 août 2011. Cette nouvelle édition du Festival est bâtie sur une succession de rencontres musicales inédites entre jazzmen illustres et jeunes musiciens. Parmi les nouveaux venus, on notera la présence de John McLaughlin ou encore de T.S. Monk. La CASDEN parraine avec la Banque Populaire Occitane la soirée du 1er août, avec à l'affiche : Al Jarreau et Dianne Reeves Trio.

Par ailleurs, elle organise un jeu concours sur 11 départements (12, 31, 32, 33, 40, 56, 47, 64, 64, 81, 82) pour faire gagner des entrées gratuites (renseignements dans les Délégations Départementales CASDEN).

A Marciac, la musique est devenue le moteur de nombreuses activités tout au long de l'année. Depuis 1993, par exemple, le collège a ouvert des ateliers d'initiation au jazz pour les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}. C'est cette dimension pédagogique qui conduit la CASDEN à s'associer à cet évènement culturel depuis 7 ans.

Tout le programme complet du festival 2011 sur www.jazzinmarciac.com.

« Violence et climat scolaire dans les établissements du 2nd degré », une enquête réalisée par l'Observatoire International de la Violence à l'Ecole (OIVE)

La CASDEN est partenaire de ce rapport présentant les principaux résultats d'une enquête menée en 2010 par Eric Debarbieux et Georges Fotinos. Cette étude s'inscrit dans le cadre des Assises Nationales sur le harcèlement à l'école organisées les 2 et 3 mai 2011 à Paris.

L'enquête administrée l'an dernier auprès de tous les personnels de direction constitue un projet unique en France et en Europe. 1 542 chefs et adjoints des établissements du second degré ont accepté d'y participer. Les résultats mettent en exergue les violences auxquelles ces personnels sont confrontés quotidiennement et proposent des pistes de réflexion.

Les conclusions ont été publiées dans un recueil co-rédigé par Eric Debarbieux et Georges Fotinos, intitulé « Violence et climat scolaire dans les établissements du second degré en France ».

Pour la CASDEN, Banque de l'Education, de la Recherche et de la Culture, soutenir ce projet répond à sa volonté d'être au plus proche de ses Sociétaires issus du monde de l'éducation.

Elle s'engage donc à diffuser largement cette étude auprès de tous les personnels de direction de lycées et collèges de France. L'ouvrage peut donc être commandé gratuitement* sur www.casden.fr, rubrique « actualité ».

* dans la limite des stocks disponibles.



La FCPE a lancé en avril une pétition intitulée « De l'ambition pour l'Ecole! », adressée au ministre de l'Education nationale et aux parlementaires. Cette pétition a dépassé les 30 000 signataires.

En voici le texte :

« Les rapports internationaux soulignent l'incapacité du système éducatif français à combler les inégalités sociales et scolaires mais, cette année encore, le budget 2011 supprime 16 000 postes dans l'Education nationale.

L'éducation doit redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, l'objectif prioritaire de l'Etat.

Or, les moyens humains alloués démontrent que c'est aux conditions d'apprentissage des élèves que s'attaque le gouvernement en augmentant le nombre d'élèves par classe. Et qu'il a complètement renoncé à attribuer des moyens supplémentaires aux écoles et établissements qui cumulent les difficultés, en ZEP ou ailleurs.

Nous exigeons l'arrêt de la politique de démantèlement de l'Ecole publique!

Le service public d'éducation de proximité doit être accessible à toutes les familles, partout sur le territoire, le nombre d'élèves par classe permettant une prise en charge personnalisée de chacun.

Les collèges doivent disposer des moyens nécessaires pour scolariser les 40 000 nouveaux élèves de sixième de la rentrée 2011!

L'accès à l'Ecole maternelle doit être un droit pour tout enfant dont la famille le demande, dès l'âge de deux ans!

L'Education nationale doit assurer la continuité du service public et remplacer les enseignants absents dès la première heure!

Les RASED doivent être développés pour aider l'ensemble des élèves qui en ont besoin!

La scolarisation des enfants handicapés doit être effective, avec des personnels d'accompagnement qualifiés et formés lorsque c'est nécessaire.

La formation des enseignants à la pédagogie et à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent doit être rétablie.

Nous voulons une Ecole publique, laïque et républicaine, une Ecole dans laquelle les élèves pourront vivre et apprendre, sans discrimination d'aucune sorte, portée par un projet éducatif ambitieux pour l'enfance et la jeunesse, accompagnant les élèves dans un processus de formation tout au long de la vie et s'appuyant sur une formation initiale solide.

Nous voulons une Ecole bienveillante envers ses élèves et leurs parents, respectueuse de ses personnels et exigeante sur les valeurs de la République.

Nous exigeons un collectif budgétaire pour l'Education nationale!»

Pétition signable en ligne : http://petition.fcpe.asso.fr/



Les vacances ? Un droit pour tous les enfants !

Le mardi 28 juin, veille de l'assemblée générale de La JPA (Jeunesse au plein air), est proposée à Paris une journée d'étude et de communication pour défendre le droit aux vacances et aux loisirs des enfants et des jeunes en séjours collectifs. Cette journée proposera plusieurs temps de réflexions qui porteront sur les dispositifs d'aide aux vacances et sur les partenariats qui facilitent l'accès aux accueils collectifs

de mineurs. Elle se veut aussi être le point de départ d'une nouvelle dynamique de mobilisation qui se déroulera jusqu'aux débats de la campagne des élections présidentielles en 2012. C'est pourquoi, les résultats d'un sondage d'opinion réalisé par Harris interactive, sur les vacances, auprès de parents, d'enfants et de jeunes feront l'objet d'une présentation spécifique lors de cette journée. Nos travaux seront suivis d'une conférence de presse.

Télécharger le programme et le bulletin d'inscription :

www.jpa.asso.fr/imgs/mod_actus/110517180343_inscription_28juin.pdf

Mardi 28 juin 2011 - 09h00- 17h00

Dans les locaux de la MACIF -21 place Etienne Pernet - Paris

Informations régulières et inscriptions sur www.jpa.asso.fr -> actualités nationales



Un avant goût de rentrée avec le nouveau site www.mae.fr

Depuis le début du mois de mai, le nouveau site www.mae.fr est en ligne. Et pour notre plus grande satisfaction, il est annonciateur d'une rentrée scolaire haute en couleur!

Nous vous invitons à naviguer, au gré de vos envies, pour découvrir une page d'accueil, reflet des actualités avec :

- un espace central exclusivement réservé à l'Assurance Scolaire, cœur de métier de la MAE depuis 80 ans.
- des offres spéciales de bienvenue, mises en lumière tout au long de l'année, pour offrir encore plus d'avantages aux futurs adhérents,
- des contrats d'assurance, adaptés à chaque étape de la vie, qui défilent dans un carrousel dédié à la gamme MAE.

Soucieuse de proposer toujours plus de services aux internautes, la MAE a également enrichi son site internet en :

- améliorant l'espace adhérent avec un accès encore plus sécurisé,
- permettant les demandes de carte adhérent et carte MAE neige directement en ligne,
- proposant des avantages et des exclusivités réservés aux adhérents MAE,
- créant une foire aux questions et un lexique de mots clés disponibles courant juillet.

Ce nouveau site internet, tout en préservant les valeurs mutualistes de la MAE, présente un large éventail de contrats alliant des garanties de haut niveau et une qualité de services reconnues des adhérents. Avec plus de 1 200 000 visites par an et 500 000 adhésions en ligne, la MAE est prête à accueillir les adhérents encore plus nombreux sur son nouveau site aux couleurs de la rentrée!



La solidarité, de la théorie à l'action... Soirée spéciale le 24 juin à Paris.

La MAIF organise depuis 2008 un cycle de conférences données par le philosophe et écrivain Henri Pena-Ruiz sur les fondements, formes et évolutions de la solidarité. Parce qu'en matière de solidarité, la réflexion ne va pas sans l'action, la MAIF a également acquis les droits de près de 5 000 ouvrages du philosophe La solidarité, une urgence de toujours et les propose au tarif de 5 euros aux participants des conférences.

L'intégralité des produits de cette vente sera reversée à Solidarité Laïque au profit des sinistrés du tremblement de terre d'Haïti à l'issue de la conférence du 24 juin qui se déroulera dans les salons de l'hôtel de ville de Paris. Cette grande soirée sous le signe de la solidarité est ouverte à tous sur inscription. Retrouvez toutes les informations à son sujet sur www.maif.fr/actionsmutualistes

La MAIF apporte ses conseils pour prévenir les risques des seniors et réussir son maintien à domicile Les conséquences du vieillissement peuvent être synonymes de perte d'autonomie : certains actes quotidiens peuvent en effet poser des difficultés et conduire à l'accident. 90% des chutes concernent les personnes âges de plus de 65 ans. Dans 40% des cas, elles ne peuvent plus ensuite retourner vivre chez elle.

Suivi médical, bonne hygiène de vie et adaptation de son cadre de vie constituent des remparts efficaces à la survenue des accidents : pour aider les personnes à anticiper et préserver leur autonomie, le site « pluslongtempsdansmamaison.com » propose des conseils pour aménager l'habitat pièce par pièce ainsi que des outils pour comprendre le risque et l'évaluer. Ce site présente également les services d'aide et d'assistance proposés par la MAIF qui facilitent le quotidien et contribuent à prévenir le risque et le limiter.

www.maif.fr/conseils-prevention/accueil.html; jsessionid = sG3sNbbQfLSXdq6nF52vLZLHC23Zb9LQMvqCBQhS2qdzvq1RGKMB!1319775119!1838346080



Service d'assistance pédagogique à domicile - SAPAD : un partenariat entre la Fédération Générale des PEP et l'association Amine de l'hôpital de Bab El-Oued d'Alger.

La Fédération Générale des PEP: une expertise au service de la coopération internationale.

Lors des journées nationales SAPAD PEP, les 17 et 18 mai 2011, la Fédération Générale des PEP a signé une convention de partenariat avec l'association Amine de l'Hôpital de Bab El-Oued d'Alger représentée par Le Professeur LARABA, Président.

Il a été convenu lors de ce partenariat :

- « D'une coopération dans les actions :
- Par des actions communes de sensibilisation dans les écoles et à l'hôpital dans les deux pays.
- Par une participation commune des adhérents et bénévoles des deux associations à des évènements de mobilisation.

D'une coopération d'expertises :

- Rapprocher les capacités d'expertise, de réflexion, les pratiques et savoir-faire sous forme d'une coopération technique, selon les besoins et les opportunités.
- Mutualiser la communication des actions de l'association Amine et des PEP dans leurs réseaux respectifs afin de les diffuser.
- Préparer un projet à dimension internationale commun en lien avec le Ministère des Affaires Etrangères.»

Le Président de la Fédération Générale des PEP, Joël Derrien se félicite de cette convention de coopération internationale qui s'inscrit :

Dans le respect de valeurs communes ; égale dignité de tous les êtres humains, solidarité, laïcité et philosophie.

Et dans une volonté militante partagée permettant à chaque élève malade ou accidenté d'être acteur

de son parcours de vie.

Cette convention est l'aboutissement d'un travail préparatoire effectué depuis 2007, suite au colloque européen co-organisé par la Fédération Générale des PEP sur la scolarisation des enfants malades. En effet, en 2008 et 2009, des séminaires ont permis de sensibiliser et de former déjà plus de huit hôpitaux pédiatriques en Algérie.

Le SAPAD PEP, offre un soutien pédagogique à domicile gratuit, aux enfants ou adolescents malades ou accidentés. 6000 élèves sont ainsi accompagnés chaque année par ce dispositif PEP.

L'association Amine qui mène des programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la défense des droits et de l'humanisation des soins à l'hôpital pour les personnes malades ou accidentées va dans ce cadre, bénéficier du dispositif et de l'expertise SAPAD PEP.



Permis piéton / Permis cycliste : objectif de rentrée 2011 pour Prévention MAIF

A la rentrée scolaire 2008, l'association Prévention MAIF a lancé l'opération Permis cycliste, destinée à sensibiliser les enfants de CM2 aux risques liés à la conduite d'un vélo.

Initialement prévue sur trois années scolaires consécutives, l'opération a connu un succès croissant qui a amené l'Association à la proroger jusqu'en juin 2015.

Pour renforcer l'efficacité de son action auprès des écoles élémentaires, Prévention MAIF a également décidé de reprendre à son compte l'opération Permis Piéton, mise en œuvre depuis 2006, en partenariat avec la gendarmerie nationale, la police nationale, la Préfecture de police de Paris et la DSCR (Direction de la sécurité et de la circulation routières) et ce également jusqu'en juin 2015. Le permis piéton est, quant à lui, plus particulièrement destiné aux élèves de CE2.

Ces deux opérations permettent aux enseignants de travailler en classe - grâce à un kit pédagogique comprenant un DVD et des livrets pour les élèves - et de répondre à la majeure partie des savoirs et savoir-faire requis par l'APER (attestation de première éducation à la route) qui doit être validée, pour tous les élèves, à la fin du cycle primaire.

A l'issue du travail conduit en classe, un questionnaire est soumis aux élèves. La quasi-totalité d'entre eux y répondent avec succès et peuvent alors recevoir, lors d'une cérémonie officielle, leur permis piéton ou leur permis cycliste, selon le cas. Afin de leur donner davantage de solennité, ces remises de permis se font le plus souvent en présence de Prévention MAIF, des élus locaux, des parents d'élèves, le cas échéant de la police ou de la gendarmerie (permis piéton) et de la presse.

Légitimée dans son action auprès des scolaires par deux agréments obtenus du ministère de l'Education nationale, Prévention MAIF traduit par ses actions sur le terrain, sa conviction que la formation à la sécurité routière et, plus largement, à la citoyenneté, doit se faire dès le plus jeune âge. Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

Pour en savoir plus : www.ensembleavelo.fr www.permispieton.fr



Naissance du groupe YSTIA

L' Union mutualiste de groupe (UMG) créée le 6 mai 2011 par le groupe MGEN, le groupe MNH, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), la Mutuelle Générale Environnement et Territoires (MGET) et la Mutuelle des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), sera baptisée groupe YSTIA.

Le groupe Istya est le premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire : il protège 6 millions de personnes, soit près de 10% de la population française, et représente un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros. A ce titre, il entend s'affirmer comme un interlocuteur majeur des pouvoirs publics et des professionnels de santé.

Premier groupe en complémentaire santé (y compris parmi les assureurs et institutions de prévoyance), le groupe Istya veut accélérer son développement en prévoyance, dépendance et retraite, prioritairement sur le champ des fonctions publiques, mais aussi en direction de toutes les populations. Sa dimension facilitera les investissements nécessaires à l'amélioration des prestations et services au bénéfice des personnes protégées. Une première série de synergies opérationnelles a été identifiée dans un double objectif de développement de l'activité et d'optimisation de la gestion (pilotage des risques, actuariat, conventionnement, gestion d'actifs, achats).

Le groupe Istya envisage également de se développer par l'affiliation de nouveaux membres : des discussions sont d'ores et déjà engagées avec d'autres organisations.

Lors de l'assemblée générale constitutive du 6 mai 2011, les administrateurs ont élu Thierry Beaudet, président du groupe MGEN, à la présidence du groupe Istya. Jean-Louis Davet, directeur groupe MGEN, est nommé directeur général, et Serge Giacometti, directeur général de la MNT, directeur général adjoint. Un comité d'audit présidé par Gérard Vuidepot, président du groupe

MNH, est institué. Un Conseil de présidence réunissant les présidents des mutuelles affiliées est institué (Thierry Beaudet, MGEN; Hubert Borderie, MGET; Louis Dominici, MAEE; Jean-Pierre Moreau, MNT; Gérard Vuidepot, MNH).

ACTUALITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Les États généraux de l'ESS les 17, 18 et 19 juin

Les 17, 18 et 19 juin se tiendra au Palais Brongniart l'initiative des Etats Généraux de l'Economie Sociale et Solidaire, initiée par le Labo de l'ESS autour de Claude Alphandéry.

Débats, concerts, présentation de projets innovants et propositions concrètes rythmeront les trois jours, visant à démontrer qu'une autre économie est possible et peut se développer à grande échelle.

Au programme:

- **L'Agora :** trois jours de débats et de rencontres pour proposer et débattre autour de cette autre économie
- Le village de l'innovation sociale : pour découvrir les initiatives innovantes et agir dans l'économie sociale et solidaire
- Le marché solidaire : pour goûter les saveurs et s'informer des pratiques de l'économie sociale et solidaire
- Les **territoires en mouvement**, un espace pour coopérer et échanger
- La fête de l'ESS et un grand concert « Solidarités au féminin » le samedi soir pour célébrer cette autre économie

A noter que L'ESPER participera à l'animation de la restitution des travaux du groupe de pilotage « se former – apprendre » le samedi 18 juin matin à partir de 9h.

Entrée libre et gratuite

Programme et informations sur : www.pouruneautreeconomie.fr/

La proposition d'une loi cadre sur l'ESS faite au Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire

Lors du dernier Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire, qui s'est réuni le 10 mai 201, Francis Vercamer, auteur en avril 2010 d'un rapport sur l'ESS, a proposé à la Ministre des Solidarités et de la cohésion sociale Roselyne Bachelot de commencer à tracer les bases d'une future loi cadre pour l'économie sociale et solidaire. La Ministre a par ailleurs réaffirmé son soutien à l'ESS.

L'exemple de l'Espagne, qui a récemment voté une loi en ce sens, est régulièrement évoqué pour argumenter dans le sens d'une telle loi cadre. De manière inédite en Europe, les députés espagnols ont en effet adopté à l'unanimité un nouveau cadre législatif visant à reconnaître et à faciliter « l'ensemble des activités économiques et commerciales privées [...] qui recherchent soit l'intérêt collectif de leurs parties prenantes, soit l'intérêt général, ou ces deux choses à la fois ».

A suivre donc, même s'il est peu probable, en termes de calendrier, qu'une telle loi voit le jour en France avant les prochaines échéances présidentielles et législatives.

Directeur de la publication : Roland BERTHILIER
Responsable de la publication : Fanélie CARREY-CONTE